

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE «LES FRONTIÈRES DE L'URGENCE CLIMATIQUE»

Le concours de photographie «Les frontières de l'urgence climatique» est l'une des activités qui composent le projet intitulé «CLIMAT, SANTÉ ET MIGRATIONS: la culture comme moteur de mobilisation sociale», auquel collaborent ISGlobal et la Coordinatrice des Associations Sénégalaises de Catalogne (CASC).

L'objectif de ce concours est de recueillir et d'exposer des photographies illustrant les causes et les effets du changement climatique à Barcelone, ainsi que dans le Sahel, l'une des régions du Sud global les plus touchées par ses conséquences.

Les photographies peuvent montrer l'impact du changement climatique, des phénomènes météorologiques sévères ou inhabituels (tels que des sécheresses extrêmes, des vagues de chaleur et des inondations), l'interaction entre le changement climatique et la nature, ou la place de l'humanité en relation avec le climat, y compris les migrations, tant dans la ville de Barcelone et ses environs que dans le Sahel. De plus, les images peuvent illustrer des actions d'adaptation, de résilience et d'atténuation face à l'urgence climatique.

1. LES ORGANISATEURS

L'Institut de Santé Globale (ISGlobal) est une fondation privée basée à Barcelone qui, depuis 2010, œuvre pour relever les défis de la santé dans un monde globalisé. Il est le fruit d'un partenariat innovant entre la Fondation «la Caixa» et des institutions académiques et gouvernementales. L'objectif ultime des projets qui composent l'agenda d'ISGlobal est de corriger les inégalités en matière de santé entre les différentes populations du monde, en contribuant à la connaissance scientifique et en promouvant l'équité en santé à travers la recherche et la mise en pratique.

La Coordinatrice des Associations Sénégalaises de Catalogne (CASC) a pour objectifs et mission d'être un canal de communication et de gestion des organisations sénégalaises formelles et informelles, afin de renforcer leur participation aux politiques et interventions dans le domaine de la coopération au développement avec le Sénégal, ainsi que de promouvoir le développement individuel et collectif des résidents sénégalais en Catalogne, en facilitant leur inclusion sociale. À travers des programmes de formation, de conseil et de sensibilisation destinés aux organisations, il s'agit de leur permettre d'acquérir une forte capacité à contribuer au développement et à la cohésion sociale de leur commune.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSTRUCTIONS

Le concours est ouvert à toute personne majeure de plus de 18 ans résidant à Barcelone ou vivant au Sahel.

DÉLAI: La période de soumission des photographies s'étend du 11 avril au 16 mai 2026.

FORMAT DES PHOTOGRAPHIES: Les photographies peuvent être prises avec tout type de dispositif photographique, à condition de respecter les caractéristiques suivantes :

- Les photographies originales en couleur ou en noir et blanc sont acceptées.
- Toutes les œuvres doivent être présentées au format JPG ou PNG avec une résolution minimale de 400 x 1800 Mpx.
- Pour pouvoir être téléchargées dans le formulaire en ligne, les images doivent avoir une taille maximale de 4 MB.

Remarque:

Si une photographie est sélectionnée parmi les 20 finalistes, ISGlobal pourra demander à son auteur ou à son autrice d'envoyer l'image en plus haute résolution pour une impression au format A3. Les résolutions recommandées pour ce format sont de 300 dpi (3508 x 4961 pixels) ou 200 dpi (2339 x 3307 pixels).

NOMBRE DE PHOTOGRAPHIES : Chaque participant pourra présenter un maximum de 2 photographies dans chaque catégorie.

CATÉGORIES: Une seule catégorie doit être sélectionnée pour chaque image. Les catégories disponibles sont :

- **Effets du changement climatique à Barcelone :** la photographie doit refléter les effets du changement climatique dans le Nord global, plus précisément dans la ville de Barcelone.
- **Impact du changement climatique au Sahel :** la photographie doit refléter les effets du changement climatique dans le Sud global, plus précisément au Sahel.

MODE D'ENVOI: Les photographies doivent être soumises via le formulaire en ligne disponible sur le site clima-salut-migracions.org. Elles doivent être accompagnées des informations suivantes :

- a. Catégorie à laquelle la photographie est présentée, à choisir parmi :
 - i. Effets du changement climatique à Barcelone.
 - ii. Impact du changement climatique au Sahel.
- b. Titre de l'œuvre (maximum 70 caractères).
- c. Brève description de l'œuvre et de son contexte, en lien avec l'impact du changement climatique (maximum 1 000 caractères). Il convient de noter que le potentiel de la photographie à inspirer le changement et à montrer des alternatives et des solutions possibles sera valorisé, ainsi que la pertinence du texte expliquant de quelle manière un territoire et/ou sa population sont menacés par le changement climatique.
- d. Pays et localité où la photographie a été prise. Année.
- e. Auteur/autrice : nom et prénom, domicile/lieu de résidence, téléphone et adresse électronique.
- f. Le cas échéant, entité publique ou du tiers secteur avec laquelle l'auteur ou l'autrice de la photographie est lié(e).

Chaque participant peut envoyer un maximum de deux photographies. Si un(e) participant(e) présente deux photographies, il/elle devra remplir le formulaire pour chacune d'elles. Si plus de deux propositions sont reçues d'une même personne, l'organisation se réserve le droit de ne considérer que les deux premières reçues.

Seules les photographies aux formats .jpeg, .jpg ou .png seront acceptées.

3. SÉLECTION DES ŒUVRES ET JURY

Les œuvres reçues feront l'objet d'une première évaluation par le Département des Politiques et du Développement d'ISGlobal, qui déterminera leur adéquation avec les critères et le règlement du concours.

Par la suite, les œuvres seront évaluées par un jury composé de :

- **Aissata M'ballo Diao**, cofondatrice et éditrice de la maison d'édition JANDE, diplômée en journalisme et en humanités de l'Université Pompeu Fabra et titulaire d'un master en édition de l'UPF-BSM. Fille de parents sénégalais.
- **Diebel Seck**, activiste panafricain, chercheur indépendant, adepte des travaux de Cheikh Anta Diop.
- **Carola Andrade**, communicante sociale et photojournaliste. Engagement Officer à ISGlobal.
- **Aleix Cabrera**, diplômé en Pharmacie et en Communication. Technicien en communication à ISGlobal.
- **Alfons Rodríguez**, photographe et réalisateur documentaire avec plus de 25 ans de carrière professionnelle en tant que reporter en Europe, en Amérique et en Afrique.

Les images seront évaluées en fonction de leur capacité à inspirer le changement et à montrer des alternatives et des solutions possibles face à l'urgence climatique, ainsi que de la pertinence du texte expliquant de quelle manière un territoire et/ou sa population sont menacés par le changement climatique.

Ce jury procédera à la sélection des 20 photographies finalistes, qui seront exposées dans différentes salles de Barcelone entre juin et novembre 2026 (voir section 5). De plus, les photographies seront également publiées sur le site web du concours, où un vote du public sera possible. La photographie ayant obtenu le plus grand nombre de votes positifs (par exemple « j'aime ») au moment de la clôture des votes (le 22 Octobre 2026) sera l'une des gagnantes du concours (voir point 4).

Les photographies finalistes et gagnantes seront rendues publiques de la manière suivante :

- Le 29 mai 2026, les 20 œuvres finalistes du concours seront annoncées, après évaluation du jury, et la période de vote du public sur le site web du concours sera ouverte.
- En octobre 2026, les deux photographies gagnantes choisies par le jury ainsi que la photographie gagnante selon le vote du public sur le site web seront annoncées.

Les participants dont les œuvres auront été sélectionnées comme finalistes et/ou gagnantes seront informés par courrier électronique ou par appel téléphonique, ainsi que par le biais de nos canaux de communication institutionnels.

4. PRIX

Un total de trois photographies seront récompensées :

- Photographie gagnante dans la catégorie *Effets du changement climatique à Barcelone* : bon d'achat d'une valeur de 200 euros pour des produits du commerce équitable.
- Photographie gagnante dans la catégorie *Impact du changement climatique au Sahel* : bon d'achat d'une valeur de 200 euros pour des produits du commerce équitable.
- Photographie gagnante du vote du public via le site web du concours : bon d'achat d'une valeur de 100 euros pour des produits du commerce équitable et un livre de photographie.

La remise des prix aura lieu lors de l'événement final du projet, le 19 novembre 2026, au [Parc de Recerca Biomèdica de Barcelona \(PRBB\)](#).

5. EXPOSITION

Les photographies finalistes seront exposées, accompagnées de leur description, dans différentes salles de Barcelone de manière itinérante. Ces espaces sont répartis dans différents quartiers de la ville, afin de toucher un public plus large et plus diversifié.

Les photographies seront exposées dans les lieux suivants :

- En juin, à la Faculté de Médecine de l'Université de Barcelone, [Campus Clínic](#) (quartier Antiga Esquerra de l'Eixample) ;
- En octobre, au [Centre Civique du Besòs](#), où résident une grande partie des jeunes arrivés en Espagne en raison des effets du changement climatique ;
- En novembre, au [Parc de Recerca Biomèdica de Barcelona \(PRBB\)](#), associé à l'Hôpital del Mar (quartier de la Barceloneta).

Le vote du public sera également possible pendant l'exposition, via un code QR redirigeant vers le site web du concours.

6. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET RÉSERVE DES DROITS

Vos photographies contribuent à sensibiliser aux effets néfastes du changement climatique à l'échelle mondiale. Merci de nous aider à sensibiliser la population à travers vos images.

CESSION DES DROITS

Pour participer au concours, il sera obligatoire de cocher les cases du formulaire relatives à la cession des droits, qui font référence aux points suivants :

CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET À L'UTILISATION DES ŒUVRES :

Le/La participant(e), ou son/sa représentant(e) légal(e) dans le cas d'un(e) mineur(e), cède à ISGlobal les droits nécessaires à l'utilisation de ses données personnelles et des œuvres présentées dans le cadre de ce concours de photographie. Cette cession de droits permet à ISGlobal de reproduire, éditer et exposer les photographies, sans redevance, sans limitation de durée ni de territoire, sur tout support ou publication, à des fins de promotion ou de diffusion de ce concours et de ses objectifs, en mentionnant toujours l'auteur ou l'autrice de l'œuvre.

Le/La participant(e) conserve tous les autres droits sur les photographies envoyées, y compris les droits de propriété intellectuelle, le cas échéant.

DROITS À L'IMAGE

Le/La participant(e) est responsable de disposer de toutes les autorisations nécessaires concernant les droits à l'image des personnes apparaissant sur les photographies soumises au concours. Il/Elle garantit également que les images ne portent pas atteinte aux droits de tiers, y compris les droits à l'image, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre droit légal.

Le/La participant(e) dégage l'organisation du concours de toute responsabilité en cas de réclamations ou d'actions en justice liées à l'utilisation des images, assumant pleinement toute conséquence pouvant découler d'un manque d'autorisations ou d'une violation des droits de tiers.

L'organisation pourra demander à tout moment la présentation des autorisations correspondantes et, en cas de non-présentation, la photographie pourra être exclue du concours.

Dans le cas où des personnes de moins de 18 ans apparaissent sur les photographies, elles devront être représentées de dos ou sous un angle ne permettant pas leur identification. Si elles sont reconnaissables, l'auteur ou l'autrice devra indiquer dans le formulaire qu'il/elle dispose du consentement du parent ou du/de la tuteur/tutrice légal(e) en cochant la case correspondante.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AU CARACTÈRE INÉDIT ET ORIGINAL DES PHOTOGRAPHIES

Le/La participant(e) déclare que toutes les photographies envoyées sont originales et lui appartiennent intégralement, qu'il/elle détient tous les droits de propriété intellectuelle y afférents, qu'elles reflètent fidèlement le sujet et la scène tels qu'ils se présentaient, et qu'elles n'ont pas été modifiées au-delà d'optimisations standards (recadrage, suppression de poussières, ajustements raisonnables de l'exposition, de la couleur et du contraste).

Il/Elle déclare également qu'elles n'ont pas été créées à l'aide d'outils d'intelligence artificielle générative, qu'elles n'ont pas été publiées auparavant et qu'elles ne comportent pas de filigranes ni d'éléments empêchant leur évaluation correcte.

Les photographies de sites ou de bâtiments protégés par des droits d'auteur ne seront pas acceptées.

ACCEPTATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ RELATIVE AUX DONNÉES PERSONNELLES :

Toute personne participante devra cocher la case relative à la politique de confidentialité des données personnelles, indiquant que :

« ISGlobal vous informe que vos données personnelles seront traitées par la Fondation Privée Institut de Santé Globale de Barcelone (ISGlobal), CIF G65341695, dans le cadre de votre participation au concours de photographie « Les confins de l'urgence climatique », y compris leur diffusion publique par l'entité lors de l'exposition organisée à l'occasion de la remise des prix, ainsi que sur tout support et dans tout espace jugé approprié pour la promotion et la valorisation d'exemples de soutien mutuel, de solidarité et de droits humains dans le monde. Les données pourront être communiquées à des tiers avec votre consentement et dans la mesure nécessaire à des prestataires ou en vertu d'une obligation légale. Vous disposez du droit de retirer votre consentement, d'accéder à vos données, de les rectifier et de les supprimer en vous adressant par écrit au Délégué à la Protection des Données (lop@isglobal.org), ainsi que d'autres droits conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez consulter des informations complémentaires et détaillées sur la protection des données sur notre site web ou en vous adressant directement à notre organisation. »

Tout imprévu non prévu dans ce règlement sera résolu par le jury et le Département des Politiques et du Développement d'ISGlobal.

RÈGLEMENT APPLICABLE

La participation au concours sera régie par les clauses qui y sont contenues et, pour tout ce qui n'est pas prévu, par la législation espagnole en vigueur applicable à la date de formalisation du contrat.

INCIDENTS

En cas de problème lors de la soumission de votre/vos photographie(s) via le site web, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : global.development@isglobal.org